

# Mention Mondes médiévaux

RNCP26186 · RNCP · Publiée

## L'essentiel

|                         |                            |
|-------------------------|----------------------------|
| Niveau de qualification | Niveau 7                   |
| Sigle                   | MASTER — Master            |
| Code(s) NSF             | 325, 135, 126              |
| Code(s) ROME            | K1602, K2401, G1102, K1601 |
| Type d'enregistrement   | Enregistrement de droit    |
| Date d'échéance         | 14/11/2020                 |

## Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE · SIRET : 11004401300040

UNIVERSITE DE POITIERS · SIRET : 19860856400375

Université Jean Jaurès - Toulouse 2

<http://www.univ-tlse2.fr>

## Résumé de la certification

### OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

### ACTIVITÉS VISÉES

Cette Mention comprend le parcours type « Études médiévales : Histoire, Histoire de l'art et Archéologie » dont les activités et les compétences ou capacités attestées communes sont décrites ci-après.

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat

- Participation à la définition des thèmes d'études ou de recherche en histoire, archéologie et /ou histoire de l'art, pour la période médiévale.
- Rassemblement et analyse de la documentation historique ou archéologique disponible, consulter les experts et les personnalités compétentes.
- Construction d'une méthodologie spécifique et délimiter le champ d'investigation.
- Recueil de données et traitement à l'aide d'outils scientifiques et informatiques.
- Analyse et interprétation des résultats dans une perspective d'explication théorique.
- Rédaction d'un mémoire et de divers types de publications (rapports d'étude, notes de synthèse, articles...).
- Aide et participation à des colloques, journées d'études, conférences ou séminaires sur des thèmes appartenant à son domaine d'investigation (ou à des domaines connexes), y compris de niveau international
- Participation à des chantiers de fouille, dépouillement et analyse des archives, contribution à l'établissement de catalogues.
- Participation à l'organisation d'expositions, de parcours de visite dans les musées et les sites

### COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Manier les concepts et les méthodes propres aux sciences humaines, mais aussi aux sciences associées à l'archéologie, à l'histoire et à l'histoire de l'art
- S'intégrer dans un chantier collectif : chantier de fouilles, mise en valeur du patrimoine (collections de musées, fonds d'archives ou de bibliothèques, corpus littéraires, épigraphiques, iconographiques et monumentaux)
- Décrypter les langues et les écritures anciennes.
- Utiliser les systèmes de gestion des données, principalement dans le développement et l'exploitation de bases de

données, dans la manipulation d'outils statistiques et dans la pratique de la DAO

- Rédiger un article scientifique et communiquer dans un colloque
- Dresser un bilan critique, analyser et questionner un sujet, développer une réflexion innovante en matière de recherche.
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes.
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif.
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Actualiser ses connaissances par une veille dans son domaine, en relation avec l'état de la recherche et l'évolution de la réglementation.
- Évaluer et s'auto évaluer dans une démarche qualité.
- S'adapter à différents contextes socioprofessionnels et interculturels, nationaux et internationaux.
- Rédiger des cahiers des charges, des rapports, des synthèses et des bilans.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, en français et dans au moins une langue étrangère, et dans un registre adapté à un public de spécialistes ou de non-spécialistes.
- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information de manière adaptée ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

## Secteur d'activité et type d'emploi

### SECTEURS D'ACTIVITÉS

J Information et communication

M Activités spécialisées, scientifiques et techniques

O Administration publique

R Arts, spectacles et activités récréatives

### TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Agent des services de l'archéologie, du patrimoine et de la culture : Ingénieur, conservateur du patrimoine, conservateur de musée
- Métiers liés à la médiation culturelle et à la valorisation du patrimoine : guide, animateur
- Agent des services d'archives, municipales ou départementales
- Agent à l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP)
- Agent de l'Université ou du CNRS : assistant ingénieur, ingénieur d'étude en histoire, histoire de l'art, archéologie
- Agent des collectivités territoriales : chargé d'opérations, régisseur, assistant régisseur
- Métiers liés à la médiation culturelle et à la valorisation du patrimoine : guide, animateur

### RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

## Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

|                                            |                                                                                                       |
|--------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Tension de recrutement (DARES 2024)</b> | Faible (2/5)<br>Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 3 sur 5. |
| <b>Facteurs principaux</b>                 | Non-durabilité de l'emploi                                                                            |
| <b>Salaire médian (mensuel)</b>            | 2 279 €                                                                                               |

|                                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Familles professionnelles (FAP)</b>   | J4X63 — Employés du tourisme et agent de billetterie des transports · tension 2/5 (Faible)<br>J5X81 — Techniciens et agents de maîtrise du tourisme · tension 2/5 (Faible)<br>J6X90 — Cadres des transports et du tourisme · tension 3/5 (Modérée)<br>N1X91 — Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur) · tension 2/5 (Faible)<br>U0X91 — Cadres et techniciens de la documentation · tension 1/5 (Très faible) |
| <b>Projets de recrutement (BMO 2026)</b> | 8 186                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| <b>Jugés difficiles à recruter</b>       | 32 %                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| <b>Emplois saisonniers</b>               | 57 %                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| <b>Familles professionnelles (FAP)</b>   | J4X63 — Employés du tourisme et agent de billetterie des transports<br>J5X81 — Techniciens et agents de maîtrise du tourisme<br>J6X90 — Cadres des transports et du tourisme<br>N1X91 — Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur)<br>U0X91 — Cadres et techniciens de la documentation                                                                                                                          |

## Voies d'accès

### MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

### PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

### COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Leur composition comprend :

- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation
- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements.
- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

### COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury est composé :

- d'une majorité d'enseignants-chercheurs
- des personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels, dont la validation est sollicitée.

## Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 14/11/2020

## Pour plus d'informations

### Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/26186/>